

Importante question à résoudre

Les affaires d'Outre-Rhin ne doivent pas être traitées... L'Assemblée d'Angora n'acceptera certainement pas cette mutilation de ses revendications territoriales...

M. Poincaré à Bruxelles

UNE RECEPTION A LAEKEN. Dimanche soir, au château de Laeken, le roi et la reine ont donné un dîner en l'honneur de M. Poincaré...

La Fête nationale de Jeanne d'Arc

Un télégramme du Pape à l'Evêque d'Orléans. Rome, 9 mai. — Le Pape a adressé à l'Evêque d'Orléans le télégramme suivant: Le Saint-Père en agréant l'hommage filial que l'Evêque d'Orléans et les fidèles de cette ville lui ont adressé...

LES QUOTIDIENNES

CEUX QUI ONT BOUDE JEANNE D'ARC

La France a été magnifiquement félicitée par Jeanne d'Arc, dimanche. Il y a eu, on peut le dire, un déluge de félicitations...

Les Fêtes du Centenaire de Napoléon



LES ALSACIENNES DANS LE CORTAGE

L'Allemagne hésite et cherche un ministère

Les nouvelles qui arrivent d'Allemagne sont de plus en plus contradictoires. L'indécision règne dans tout l'Empire...

La Conférence des Ambassadeurs

Paris, 9 mai. — La Conférence des Ambassadeurs a continué, ce matin, l'examen des mesures propres à rétablir l'ordre en Haute-Silésie...

Petites Nouvelles

Le dénombrement pour l'élection. La population de la Haute-Silésie, en Allemagne, a été dénombrée...

La question de la Haute-Silésie

Incidents entre soldats français et civils allemands. Londres, 9 mai. — De Skonowice, un télégramme a été reçu...

Le général Le Rond aurait été mal accueilli

Nous avons dit que le général Le Rond était arrivé à Oppeln. Selon le correspondant du «Daily Express», il aurait été accueilli par la foule qui avait envahi la gare...

Dix-neuf Italiens tués et trente-quatre blessés

Rome, 9 mai. — Des informations reçues de Haute-Silésie, annoncent qu'au cours de la nuit dernière, dix-neuf soldats italiens ont été tués, et trente-quatre blessés...

Une réponse du Gouvernement français à l'Allemagne

Paris, 9 mai. — Le gouvernement français a répondu à la note remise par le gouvernement allemand aux puissances alliées, à Londres, à Paris et à Rome...

Lettre de Bruxelles

«LE PEUPLE» ET LES SANCTIONS. — L'OCCUPATION DE LA RUHR. — UN MOT DU CARDINAL. — LES CHEMINOTS VONT-ILS FAIRE INCONSCIEMMENT LE JEU DE BERLIN? Bruxelles, 9 mai 1921.

UN HERITAGE DE TROIS MILLIONS

Toulouse, 9 mai. — Aujourd'hui, devant la première Chambre de la Cour d'appel de Toulouse, s'ouvrent les débats de l'héritage de 3 millions dévolus au roi d'Espagne par testament fait en sa faveur, le 13 juin 1908...

Le prince héritier du Japon à Londres

Londres, 9 mai. — Le prince héritier du Japon, accompagné du prince de Galles qui était allé l'attendre à Portsmouth, est arrivé à Londres, aujourd'hui, à 12 h. 10. Il a été reçu à la gare par le lord de York et le duc de Connaught...

LES GRÈVES A HALLUIN

La grève du tissage de MM. Sion. Nous avons déjà dit que MM. Sion avaient fermé totalement leur tissage, comportant environ 500 ouvriers...

LES DÉPORTÉS BELGES RÉSIDENT EN FRANCE

Les déportés belges résidant en France ont, par la loi du 10 juin 1919, droit à des dédommagements. Rappelons qu'il y a toute urgence pour eux d'introduire une demande de constatation du dommage résultant de la déportation...

LEGION D'HONNEUR

Nouveaux promus. L'Adjudant J.-B. POILLON. Nous avons annoncé la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. J.-B. Poillon, adjudant d'infanterie...

DECORATIONS POSTHUMES

Tourcoing. Le sous-lieutenant Emile LOCQUET. Le sous-lieutenant Emile Locquet, tué au combat de Verdun le 27 août 1916...

LES DÉPORTÉS BELGES RÉSIDENT EN FRANCE

Les déportés belges résidant en France ont, par la loi du 10 juin 1919, droit à des dédommagements. Rappelons qu'il y a toute urgence pour eux d'introduire une demande de constatation du dommage résultant de la déportation...

LES DÉPORTÉS BELGES RÉSIDENT EN FRANCE

Les déportés belges résidant en France ont, par la loi du 10 juin 1919, droit à des dédommagements. Rappelons qu'il y a toute urgence pour eux d'introduire une demande de constatation du dommage résultant de la déportation...

LES DÉPORTÉS BELGES RÉSIDENT EN FRANCE

Les déportés belges résidant en France ont, par la loi du 10 juin 1919, droit à des dédommagements. Rappelons qu'il y a toute urgence pour eux d'introduire une demande de constatation du dommage résultant de la déportation...

LES DÉPORTÉS BELGES RÉSIDENT EN FRANCE

Les déportés belges résidant en France ont, par la loi du 10 juin 1919, droit à des dédommagements. Rappelons qu'il y a toute urgence pour eux d'introduire une demande de constatation du dommage résultant de la déportation...

LES DÉPORTÉS BELGES RÉSIDENT EN FRANCE

Les déportés belges résidant en France ont, par la loi du 10 juin 1919, droit à des dédommagements. Rappelons qu'il y a toute urgence pour eux d'introduire une demande de constatation du dommage résultant de la déportation...

LES DÉPORTÉS BELGES RÉSIDENT EN FRANCE

Les déportés belges résidant en France ont, par la loi du 10 juin 1919, droit à des dédommagements. Rappelons qu'il y a toute urgence pour eux d'introduire une demande de constatation du dommage résultant de la déportation...

LES DÉPORTÉS BELGES RÉSIDENT EN FRANCE

Les déportés belges résidant en France ont, par la loi du 10 juin 1919, droit à des dédommagements. Rappelons qu'il y a toute urgence pour eux d'introduire une demande de constatation du dommage résultant de la déportation...

LES DÉPORTÉS BELGES RÉSIDENT EN FRANCE

Les déportés belges résidant en France ont, par la loi du 10 juin 1919, droit à des dédommagements. Rappelons qu'il y a toute urgence pour eux d'introduire une demande de constatation du dommage résultant de la déportation...

LES RÉPARATIONS

Une lettre du cardinal-archevêque de Paris au cardinal-archevêque de Cologne

Paris, 9 mai. — Mgr Dubois, archevêque de Paris, vient d'adresser à l'archevêque de Cologne, qui lui avait fait part de son élection au cardinalat, une lettre dans laquelle il dit: La paix durable doit reposer sur la justice et la justice exige la réparation du tort fait à autrui...

LA REPRISE DES RELATIONS AVEC LE VATICAN

Missions temporaires de M. Jonnard et de Mgr Corélli. Paris, 9 mai. — On dit qu'il ne semble plus douteux que le gouvernement ait décidé d'envoyer au Vatican un ambassadeur. On aurait abouti à l'accord suivant avec le Saint-Siège: M. Jonnard sera envoyé à Rome, en mission temporaire de six mois renouvelable...